

UBAM

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS

Luxembourg, le 5 mai 2021

Chers actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision suivante prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec le compartiment UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS (le « Compartiment absorbant »), ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que les actifs du compartiment UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 ont atteint un faible montant d'environ 16 millions USD, ce qui rend sa gestion peu efficace compte tenu de sa politique d'investissement. Le compartiment UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS offre une solution plus efficace et plus adaptée aux actionnaires du Compartiment absorbé du fait de son allocation en actions plus importante, de son SRRI légèrement plus élevé et de ses frais courants plus faibles.

Le Compartiment absorbant a un indicateur synthétique de risque et de performance ou SRRI (6) légèrement supérieur à celui du Compartiment absorbé (5) avec des frais de gestion et des frais courants moins élevés.

La fusion prendra effet le 9 juin 2021 à minuit.

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant diffèrent de la manière suivante :

UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70	UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS
<p>L'objectif de ce compartiment consiste à saisir des opportunités d'investissement en investissant ses actifs dans un portefeuille diversifié de fonds.</p> <p>De par sa structure en fonds de fonds, ce compartiment investira principalement ses actifs nets dans :</p> <ul style="list-style-type: none">des OPCVM réglementés et ;d'autres fonds d'investissement de type ouvert réglementés dont la politique d'investissement et l'exposition face au risque sont similaires à celles d'un OPCVM et qui sont soumis à un contrôle réglementaire équivalent ; <p>qui ont pour objectif d'investir dans des obligations, autres titres de créance et actions avec les restrictions suivantes :</p>	<p>L'objectif de ce compartiment consiste à saisir des opportunités d'investissement dans des investissements thématiques.</p> <p>De par sa structure en fonds de fonds, ce compartiment investira principalement ses actifs nets dans des actions par l'intermédiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- des OPCVM réglementés et ;- d'autres fonds d'investissement de type ouvert réglementés dont la politique d'investissement et l'exposition face au risque sont similaires à celles d'un OPCVM et qui sont soumis à un contrôle réglementaire équivalent ; <p>sans contraintes liées à la région, au pays (y compris les marchés émergents), au secteur d'activité ou à la capitalisation.</p> <p>Ce compartiment vise à investir dans divers thèmes susceptibles d'avoir une incidence matérielle sur le paysage mondial et financier, avec des effets à long terme et durables (tendances séculaires). Ces tendances peuvent être liées au réchauffement</p>

UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70			UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS
Types de titres	% minimum de l'actif net	% maximum de l'actif net	climatique, à la démographie, aux habitudes de consommation et à l'innovation de rupture (technologie ou modèle économique dont l'application affecte de manière significative le fonctionnement d'un marché ou d'un secteur), bien que cette liste ne soit pas exhaustive.
Obligations et autres titres de créance (y compris, mais sans s'y limiter, les obligations d'État, d'entreprises IG, d'entreprises HY, des	10 %	50 %	
Actions mondiales et autres valeurs mobilières similaires (y compris, mais sans s'y limiter, les actions des États-Unis, d'Europe, du Japon et des marchés émergents)	50 %	90 %	À titre accessoire, le compartiment peut également investir dans des actifs liquides ainsi que dans des instruments dérivés à des fins de couverture.
<p>Le nombre indiqué à la fin du nom du compartiment est la référence à l'exposition médiane du compartiment aux actions mondiales et autres valeurs mobilières similaires.</p> <p>Ce compartiment n'investira pas dans des fonds qui investissent principalement dans des obligations contingentes convertibles (« CoCos »), mais pourra investir dans des CoCos, par le biais de fonds qui investissent accessoirement dans des CoCos et ce jusqu'à 10 %.</p> <p>À titre accessoire, le compartiment peut également investir dans des actifs liquides ainsi que dans des instruments dérivés à des fins de couverture.</p> <p>Le compartiment investit principalement dans sa devise de base, mais d'autres devises peuvent également être utilisées. Le risque de change connexe peut être couvert ou non par le gérant, à la discrétion de ce dernier.</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p><i>Profil de l'investisseur standard : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient envisager un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p><i>Calcul du risque : méthode par les engagements</i></p>			

Les commissions de gestion sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des caractéristiques les plus similaires possibles (devise, capitalisation, distribution) que les actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70				Compartiment absorbant UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants
LU1044374194	AC USD	1,50 %	2,76 %	LU2001994727	AC USD	1,25 %	2,68 %
LU1044374277	AD USD	1,50 %	2,77 %	LU2001995021	AD USD	1,25 %	2,68 % (a)
LU1044374434	AHC EUR	1,50 %	2,76 %	LU2001995450	AHC EUR	1,25 %	2,68 %
LU1044374517	AHD EUR	1,50 %	2,75 %	LU2001995534	AHD EUR	1,25 %	2,68 % (a)
LU1044374780	AHC CHF	1,50 %	2,76 %	LU2001995880	AHC CHF	1,25 %	2,68 % (a)
LU1044375597	AHC GBP	1,50 %	2,76 %	LU2001996268	AHC GBP	1,25 %	2,68 % (a)
LU1044375670	AHD GBP	1,50 %	2,77 %	LU2001996342	AHD GBP	1,25 %	2,68 % (a)
LU1704642492	AHC SGD	1,50 %	2,77 %	LU2001996771	AHC SGD	1,25 %	2,68 % (a)
LU1044375837	IC USD	1,00 %	2,04 %	LU2001997407	IC USD	0,75 %	1,962 %
LU1044376132	IHC EUR	1,00 %	2,04 %	LU2001997829	IHC EUR	0,75 %	1,96 %
LU1044376215	IHD EUR	1,00 %	2,04 %	LU2001998041	IHD EUR	0,75 %	1,96 % (a)

(a) Ces classes d'actions étant actuellement inactives, ce nombre est une estimation.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Une partie des actifs du Compartiment absorbé sera vendue à la date de la fusion tandis que d'autres seront conservés et transférés dans le Compartiment absorbant. Les frais résultant de ces ventes seront pris en charge par le Compartiment absorbé.

L'apport des actifs du Compartiment absorbé étant conforme à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, la fusion n'aura aucun impact négatif sur la performance et la composition du portefeuille du Compartiment absorbant.

Compartiment absorbé	Compartiment absorbant
UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 (toutes classes d'actions)	UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS (toutes classes d'actions)
SRRRI = 5	SRRRI = 6

UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 et UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action d'UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 8 juin 2021 à 13 h 00.

Les actionnaires d'UBAM - MULTIFUNDS ALLOCATION 70 qui n'ont pas effectué de demandes de rachat de leurs actions avant le 8 juin 2021 à 13 h 00, se verront attribuer les actions correspondantes d'UBAM - MULTIFUNDS SECULAR TRENDS conformément au tableau ci-dessus.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 11 juin 2021, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 9 juin 2021 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 9 juin 2021. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sarl.

Le prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, au siège social d'UBAM,

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web d'UBP (www.ubp.com). Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM. Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du Compartiment absorbant sont également joints au présent avis.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Ci-joint : DICI de la classe d'actions absorbante